



VOUS PROPOSEZ OU AVEZ INITIÉ UN PROJET
AUTOUR DES RISQUES ROUTIERS ?

**PARTICIPEZ
À NOTRE CONCOURS !**

**LES
CLÉS
DE L'ÉDUCATION
ROUTIÈRE**

Le concours des Clés de l'éducation routière, organisé par les associations Prévention Routière et Assurance Prévention, est l'occasion de valoriser vos projets pédagogiques autour des risques routiers et de l'éducation routière, et de contribuer à une route plus sûre pour tous.

Les projets récompensés recevront chacun **un bon d'une valeur de 800 € pour l'achat de matériel pédagogique** de votre choix, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Paris en mai 2026.

Participants :

- **Classes des 1^{er} et 2nd degrés**
- **Établissements spécialisés • CME / CMJ**

DATE LIMITE
**30 MARS
2026**

Déposez votre candidature sur
cles-education-routiere.fr



SIMPLE, RAPIDE, EFFICACE :

VOTRE INSCRIPTION EN 3 ÉTAPES !

1

Proposez avec votre classe, ou un groupe de jeunes, votre ou vos projet(s) dans une ou plusieurs des quatre catégories suivantes :

COMMUNICATION VISUELLE

Film, Affiche, Dessin, Flyer,
BD, Exposition...

COMMUNICATION ORALE

Théâtre, Chanson
Exposé, Atelier...

COMMUNICATION ÉCRITE

Journal, Livre
Blog, Site Internet...

COMMUNICATION PAR LE JEU OU LA CONSTRUCTION

Jeu de société ou de plein air,
Expérience, Modélisme...

2

Créez votre compte sur le site
cles-education-routiere.fr

3

Remplissez le formulaire d'inscription,
joignez les différents fichiers illustrant votre projet,
et envoyez votre candidature avant le 30 mars 2026 !



Vous pouvez également nous transmettre votre candidature
par voie postale à l'adresse suivante :
Association Prévention Routière
33, rue de Mogador - 75009 Paris